

MOLENBEEK

Le flop de la prime pour les citernes d'eau : 5 demandes en près de 15 ans

Depuis 2008, les Molenbeekois peuvent demander une prime communale pour l'installation de citernes d'eau. Jusqu'à ce jour, seulement cinq personnes ont demandé cette prime. Le Collège lance une réflexion afin de la rendre plus attractive.

Le saviez-vous? Depuis 2008, les habitants de la commune de Molenbeek peuvent demander une prime à l'installation, à la réparation et au remplacement d'un système de récupération d'eau de pluie. Le montant de la prime est fixé à 50 % du coût des travaux d'installation, de réparation ou de remplacement par installation individuelle. Il ne dépasse jamais 500 euros. Récemment, l'échevin Jef Van Damme (Vooruit), en charge des Travaux publics, a fait la demande de cette prime pour l'installation d'une citerne d'eau à son domicile. Comme tout citoyen molenbeekois, il a cherché sur google les mots « prime », « citerne d'eau » et « Molenbeek » afin de voir si une prime régio-

nale ou communale existait. Il a ainsi trouvé dans les premiers résultats de sa recherche le règlement communal disponible sur le site internet de la commune. Et il a introduit sa demande en suivant les indications précisées dans le règlement comme n'importe quel citoyen molenbeekois.

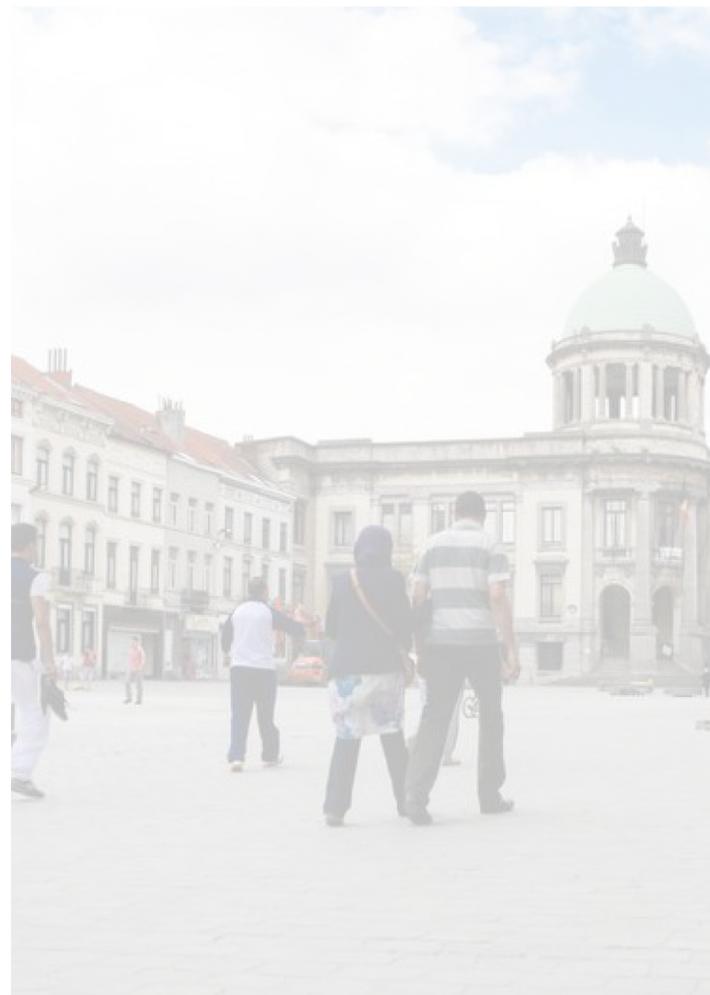
El Khannouss dénonce

Rien d'illégal. Mais pour le conseiller communal Ahmed El Khannouss (Les Engagés), cela pose problème. Il multiplie ainsi les publications sur les réseaux sociaux pour « dénoncer » l'affaire. « C'est très grave car c'est une prime qui n'est plus octroyée depuis 10 ans. La règle est que quand vous ne pouvez plus approvisionner budgétairement,

vous n'éteignez pas l'article budgétaire et une somme d'argent est laissée. Ici de 500 euros. Mais la prime n'existe plus. Je lui reproche d'avoir eu l'information de l'existence de cette prime qui doit servir à la population et de s'octroyer la prime à lui-même. Si la prime existait encore, le montant budgétisé serait beaucoup plus important », reproche Ahmed El Khannouss. L'échevin Jef Van Damme ne souhaite lui pas commenter « une affaire privée ». Mais il ne s'est pas octroyé la prime directement à lui-même, puisque la décision a été prise par le collège des bourgmestre et échevins

Renseignements pris, la prime à l'installation, à la réparation et au remplacement d'un système

de récupération d'eau de pluie existe toujours. Mais depuis sa création, on ne peut pas dire qu'elle a attiré les foules. Seulement quatre demandes (sans compter celle de l'échevin) ont été introduites depuis 2008 et aucune demande n'a été reçue par les services communaux lors de ces trois dernières années. Cela explique le faible montant budgétisé pour l'octroi de cette prime. « Les demandes sont rares. Pour obtenir la prime, il faut rendre un certificat de Vivaqua. Au début de la prime, ce certificat était gratuit. Maintenant, il coûte 160 euros. Cela peut décourager certains. Dans ce cas-ci, l'échevin n'a pris la prime de personne. Et si d'autres demandes arrivent, elles seront traitées »,



Seulement 5 demandes en près de 15 ans à l'administration. © D.L.L.

nous précise le porte-parole de la bourgmestre. Le Collège a lancé une réflexion afin de relancer la prime et de la rendre plus attractive pour les Molenbeekois qui n'en ont pas vu l'utilité près de 15 ans. ■

I. A.

BRUXELLES

La photomosaïque géante MarePlurale exposée à Watermael-Boitsfort

Après avoir été exposée dans plusieurs communes bruxelloises (Molenbeek, Etterbeek et Saint Gilles), la photomosaïque géante MarePlurale débarque à Watermael Boitsfort, où elle sera exposée jusqu'au 28 avril auprès de La Vénerie / Espace Delvaux.



Le projet. © Bruno Groppi

MarePlurale est une photomosaïque géante, résultat d'un atelier participatif réalisé par les réfugiés et demandeurs d'asile résidents à Trieste, en Italie. Ils en ont été les photographes et les auteurs. Cette composition de portraits est le fruit de l'échange entre les photographes et les sujets — les locaux, les touristes, les passants et les auteurs eux-mêmes. Derrière le projet, on re-

trouve le photographe Elio Germani.

« MarePlurale est une réponse créative à visage humain contre le mouvement discriminatoire et rétrograde qui est en train de s'abattre sur l'Europe et la Médi-

terrannée, à un moment caractérisé par la fermeture des frontières, la résurgence des nationalismes et une montée de la xénophobie », détaille le projet. L'exposition est gratuite et accessible jusqu'au 28 avril. ■

SAINT-GILLES

Le CUBE organise un concours de graffiti

Avec son GRAFF' BATTLE, le projet CUBE de la commune de Saint-Gilles entend mettre en lumière le talent des graffeurs et offrir la possibilité à l'un d'eux de réaliser une fresque.

Le projet CUBE (Centre Urbain d'Expression) du Service Jeunesse de la commune de Saint-Gilles marque le démarrage de sa nouvelle programmation et des travaux de ses futurs locaux par un GRAFF' BATTLE : un concours de graffiti, dont l'objectif est de désigner un ou une graffeur/graffeuse qui réalisera une fresque murale dans le CUBE définitif et qui repartira également avec un bon d'achat.

Issu du programme régional de la Politique de la Ville — Axe II, le projet CUBE propose différentes activités urbaines et sportives aux

jeunes saint-gillois âgés entre 15 et 26 ans, tout en travaillant de manière participative avec les jeunes et le secteur associatif local. La boxe, le fitness, l'autodéfense ou encore la musique, la danse ou le théâtre s'utilisent comme outil d'émancipation et de cohésion sociale, principalement pour un public ayant moins facilement accès à la pratique sportive et/ou artistique.

Ce projet développé dans sa version provisoire au 131 Avenue Fonsny, intégrera dès 2023 un nouveau bâtiment rue de Hollande 49 à Saint-Gilles. Cette Graph Battle est également l'occasion de fêter le début du chantier qui commencera le 9 avril. De nouveaux projets dédiés aux jeunes et principalement aux jeunes filles y seront développés, ainsi que des animations sportives dans l'espace public.

Le GRAFF BATTLE s'organise en collaboration avec l'association sans but lucratif « Propaganza » et aura lieu le samedi 9 avril, de 14h30 à 17h rue de Hollande 49 à 1060 Saint-Gilles. ■



Le chantier va bientôt démarrer. © D.R.